Échos de la presse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **45 (1916)**

Heft 3

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Application. — Comparaison orale entre la cuillère et la fourchette... leur définition.

Lecture. — N° 14, page 35. — Notions de propreté et de politesse. Si maman vous disait d'aller mettre le couvert, comment placeriez-vous le service?... Pour être une petite fille polie, comment vous servirez-vous à table, d'abord de votre cuillère, puis de votre fourchette ?

(A suivre.)

ÉCHOS DE LA PRESSE

Les enfants et la guerre. — En remontant, aujourd'hui, dimanche 2 janvier, l'avenue des Champs-Elysées, je me demandais, en croisant les petits garçons, presque tous coiffés d'un képi et portant un sabre au côté, quel mystérieux dépôt les heures que nous vivons laisseront dans ces cerveaux neufs. Les enfants, pour la plupart tout au moins, n'ont pas le sentiment de l'horreur de la guerre ; ce qui les frappe, c'est ce qu'elle apporte d'inaccoutumé dans la vie, ce sont les soldats qui passent et qu'on rencontre partout, les canons, les obus qui sont reproduits par l'image et dont on ne cesse de parler. De plus, on leur apprend à respecter les soldats, à les admirer, à les vénérer. Les enfants savent que les « poilus » représentent la force qui défend et qui protège. N'importe quel gosse dans la France d'aujourd'hui sait l'admiration qu'il faut porter à ceux qui sont décorés de la Croix de guerre ou de la Médaille militaire. Enfin, les jouets mêmes qui sont à la mode sont guerriers : canons, mitrailleuses, revolvers, sabres, uniformes, voilà ce qui peuple maintenant les rêves enfantins. Dans les jardins publics, dans la rue, de Montmartre à Montrouge, du bois de Boulogne au bois de Vincennes, on joue à la guerre. Les petites filles font les infirmières, tandis que les garçons sont les combattants.

Sans doute, cette mode enfantine née des circonstances est-elle due à l'instinct d'imitation, comme toutes les modes, mais il est certain que des impressions, des sentiments qui président aux jeux d'aujourd'hui quelque chose restera dans le cerveau des hommes de demain. On oubliera vite les horreurs de la guerre, mais le grand vent d'héroïsme qui a balayé la terre et dont les souffles sont arrivés, atténués jusqu'aux berceaux, laissera des souvenirs qui ne feront que grandir à mesure que nous nous éloignerons de l'époque troublée où nous vivons. C'est le sort des choses humaines, les laideurs seront noyées dans l'ombre de l'oubli, tandis que les grands sentiments, le dévouement, l'abnégation, l'amour de la patrie seront une fois de plus sanctifiés. Les hommes mûrs ou les vieilles gens dont les idées sont déjà cristallisées feront effort, malgré les enseignements de la crise actuelle, pour accommoder leurs toupies fanées à l'ordre des choses qu'elles contredisent, mais les enfants n'auront pas le même souci demain. Ils se souviendront de leur enfance.

Ceux dont le jeune âge aura été plein de la rumeur des batailles, et qui grandiront dans une époque glorieuse ne seront ni des anti-

militaristes ni des pacifistes ; ils ne comprendraient point qu'on veuille leur inculquer l'amour de l'étranger qui fut l'ennemi.

Les orphelins qu'on élèvera dans le respect et la vénération de leur père tué à l'ennemi ne tendront pas volontiers une main fraternelle aux fils de ceux qui les ont privés de la tendresse paternelle. La haine disparaîtra, c'est un sentiment trop violent pour durer, mais la méfiance restera, la suspicion envers les descendants de ceux qui ont fait une guerre atroce, foulant aux pieds les traités et les prescriptions du droit des gens.

Les enfants d'aujourd'hui qui, tout rouges d'orgueil, passent coiffés de leurs képis et le sabre au ceinturon, garderont un culte pour l'armée qui est la force de la patrie, et, espérons-le, sans fermer leur cœur à tout ce qui peut être beau et bon dans le reste du monde, ils garderont à leur pays une place d'élection. (Georges BATAULT.)

* * *

Les écoles de blessés en Allemagne et en France. — Déjà pendant leur séjour à l'hôpital, en France aussi bien qu'en Allemagne, et surtout par l'influence des médecins militaires, les pensées des blessés sont dirigées sur le fait qu'il leur sera possible de retrouver du travail et de vivre de leur propre gain. Il n'est pas question de retrancher la moindre des choses à la rente, mais on veut leur donner la possibilité d'y ajouter quelque chose pour améliorer leur sort.

Pour mieux atteindre ce but, et pour donner au blessé l'occasion de se perfectionner dans son métier, ou de se mettre au courant d'une nouvelle branche, des écoles de blessés ont été fondées tant en France qu'en Allemagne. En Allemagne, il existe, depuis 80 ans, des « homes pour estropiés » ; il y en a déjà 54 avec plus de 5,000 lits. Dans un travail de plusieurs décades, la « Société allemande pour les soins des estropiés » a poursuivi son but, qui est de rendre les estropiés dès l'enfance et les blessés par accident, soit par la guérison, soit par l'éducation et l'apprentissage d'un métier, capables de gagner leur vie. Il est tout naturel qu'elle ait mis à disposition ses nombreuses expériences, maintenant que la guerre mutile des milliers d'hommes. La ville de Düsseldorf a mis les nombreux et divers ateliers et localités d'exercices de ses écoles d'arts et métiers au service des blessés. Plusieurs autres villes ont suivi cet exemple.

A Lyon aussi, deux bâtiments publics ont été employés de cette manière, l'un à la rue Rachet, l'autre plus à la campagne, à Tourville, près Lyon, avec toutes espèces d'ateliers pour les mutilés : il y en a pour les mécaniciens, les serruriers, les menuisiers, les cordonniers, les tailleurs, les relieurs, etc., et maintenant il y a aussi de ces écoles à Paris et à Marseille.

Dans les deux pays, la première loi est que, si possible, le blessé retrouve du travail dans son ancienne place et dans sa patrie. Qui travaillait aux mines reste aux mines, qui travaillait le cuir ou le bois travaillera le cuir ou le bois, mais on choisira dans son métier un travail plus facile. Si la continuation de l'ancien métier rencontre des difficultés insurmontables, le blessé trouvera dans ces écoles une bonne occasion d'apprendre un travail analogue, qui permette d'utiliser les connais-

sances déjà acquises. Ainsi un sculpteur pourrait tailler ou polir une surface, un boucher s'occuper de la vente, ou fonctionner comme inspecteur. Naturellement on compte bien que les patrons accepteront comme un devoir d'honneur de replacer dans leurs anciennes positions les hommes qui ont dû se faire estropier.

Un changement fondamental en orthopédie a eu lieu aussi bien en Allemagne qu'en France. Autrefois on donnait à l'estropié, pour remplacer la main ou le bras, simplement une imitation du membre perdu, sans force ni vie, par amour de l'esthétique. Aujourd'hui on lui donne un appareil construit d'une manière pratique, avec lequel il peut tenir, qui permet un effort, et qui est, autant que possible, adapté à l'ancienne ou à la nouvelle occupation du blessé.

Cela fait, naturellement, une différence très importante si quelqu'un a perdu le bras entier ou seulement une partie de l'avant-bras. Avec ce moignon il peut faire bien plus de choses. On le munit d'une manchette en cuir avec une embouchure à laquelle on peut fixer les divers instruments. Un anneau ou un crochet tournant, par exemple, permet, dans les travaux d'agriculture, de se servir du balai, de la fourche, de la faux, et sert aussi à porter des seaux pour abreuver le bétail, ou l'arrosoir dans les travaux de jardinage, ou qui permet encore d'utiliser le ciseau et le foret. Par le moyen de cet appareil la main mutilée conduit l'outil accessoire, tandis que la main saine fait la partie de l'ouvrage qui demande une mesure de force bien différente. Pour manger, l'appareil peut être muni d'un porte-cuillère ou d'un porte-couteau. Au « Floralazarett », à Düsseldorf, j'ai vu des bras artificiels en fer, très pratiques, avec des jointures mobiles en forme de boule (le coude et le poignet), grâce auxquelles des travaux mécaniques très exacts peuvent être exécutés. J'ai vu des blessés ayant perdu les deux bras se tirer d'affaire extraordinairement bien avec ces bras artificiels : ils mangeaient, buvaient, se lavaient, s'essuyaient, s'habillaient et se déshabillaient, contentaient leurs besoins, écrivaient, ouvraient et fermaient les portes, même ils allumaient leurs cigares. Dans ces différents asiles d'estropiés, quelques mutilés ont acquis une vraie virtuosité, et maintenant ils servent de professeurs aux combattants amputés.

Les appareils remplaçant les pieds, les jambes et les cuisses surtout, sont très perfectionnés. L'ancienne forme, où l'on était à genou sur la jambe de bois, n'est plus en usage ; on a des jambes de bois avec le genou articulé, ou bien la jambe artificielle avec le genou articulé et le pied, suivant les désirs et les circonstances. J'ai vu des amputés avec ces jambes de bois continuer tranquillement leur travail dans les mines, ou comme ouvrier de campagne, comme menuisier, comme serrurier. J'ai vu des charretiers marcher à côté de leur char, monter et descendre pendant la marche ; j'en ai vu porter des tonneaux, les charger et les décharger. J'ai même vu aller à bicyclette avec des jambes artificielles : la jambe artificielle repose sur un support spécial, tandis que la jambe saine fait marcher la pédale. A l'hôpital de la Charité, à Lyon, le professeur Nové-Josserand m'a montré plusieurs amputés des membres inférieurs, qui se tiennent debout sur deux jambes de bois, qui marchent très bien sans cannes, qui montent même les escaliers et grimpent en haut les échelles presque aussi bien que des

non blessés. Les appareils remplaçant les pieds et les jambes sont si perfectionnés aujourd'hui qu'un homme ayant de la volonté peut, ayant perdu une jambe, retrouver des occupations variées, et, après s'y être habitué pendant quelque temps, se mouvoir assez librement. On cite même un capitaine allemand amputé de la cuisse gauche en octobre, et entré en décembre dans un de ces instituts — où il fit d'abord des essais d'équitation sur le cheval de bois — qui, le 28 décembre, était prêt à reprendre son service.

Parmi les blessures les plus terribles, et qui malheureusement sont très fréquentes en raison de la guerre de tranchées, il faut compter les blessures de la tête et surtout de la mâchoire. Pour ces soins-là, on a aménagé, en Allemagne comme en France, des ambulances spéciales avec les secours des dentistes. Il faut avoir vu ces horribles blessures, où le nez, le menton, la mâchoire inférieure ont été enlevés, où il reste des trous par lesquels on peut presque voir dans l'estomac ; il faut avoir vu ces malheureux, qui seraient pour eux-mêmes l'image de la misère et pour leur entourage un objet de dégoût, pour comprendre quel grand bienfait a été créé par la technique dentaire. Non seulement on réunit les morceaux d'os cassés et on les fixe dans leur position normale, ce qui permet très vite aux dents de mastiquer de nouveau, mais en remplaçant artificiellement les os de la mâchoire et les parties manquantes du visage, on fait des miracles. On prend la peau du cou pour faire une nouvelle bouche. On fait des mâchoires provisoires avec des clisses en zinc ou en palladium et du fil de fer, et, plus tard, on remplace les os manquants de la mâchoire par des parties d'os prises au tibia.

A Lyon, on me plaça devant un sous-officier en me demandant si je ne remarquais rien à son visage. Je n'y voyais absolument rien, et pourtant il avait un nez artificiel en gélatine, dont les bords étaient collés à la figure avec de la gomme arabique ; il pouvait se moucher comme il voulait et enlever le nez à volonté s'il était le moins du monde endommagé. Le samedi, il lui donnait habituellement un bain d'eau chaude pour le nettoyer et le fondre, versait la gélatine fondue dans un moule en plâtre et remettait un nez neuf le dimanche matin.

Le nombre et la force des projectiles meurtriers se sont développés d'une manière effrayante durant ces dernières dizaines d'années, mais les progrès de la chirurgie, de la mécanothérapie et de l'orthopédie ont fait, eux aussi, des pas de géants. Le nombre des amputations est proportionnellement moindre qu'autrefois. On fait des miracles par les coutures de tendons et de nerfs, les transplantations, les prothèses dentaires et le remplacement artificiel des membres perdus.

Celui qui a perdu un membre important de son corps dans la lutte pour la patrie, ou par un accident, ne doit, de nos jours, plus perdre courage. L'art du médecin et du bandagiste lui mettent en main des moyens précieux pour surmonter les difficultés de mouvement, pour remplacer la perte de la main et du bras, du pied et de la jambe. Grâce à cela il est très possible, avec de la bonne volonté, d'accomplir tous les actes de la vie journalière sans aide, de le rendre indépendant de son entourage, et d'augmenter ses revenus en ajoutant le gain de son propre travail à la pension militaire ou à la rente pour cause d'accident.

Dr Guglielminetti.